

CHINE

**Onze ans après le massacre de
Tiananmen, le cercle des victimes
s'élargit encore**

Index AI : ASA 17/025/00

Embargo : 31 mai 2000 (16 h 01 GMT)

« Onze ans après les faits, le gouvernement chinois continue à priver les victimes de la répression de 1989 de leur droit à réparation et refuse obstinément de traduire en justice les responsables de violations des droits humains », a souligné Amnesty International dans un nouveau rapport rendu public ce jour (mercredi 31 mai 2000).

« Le cercle des victimes s'élargit à chaque commémoration annuelle de ces événements, dans la mesure où ceux qui tentent courageusement d'obtenir justice pour les victimes du massacre de 1989 sont arrêtés et, dans certains cas, emprisonnés par les autorités. Celles-ci persistent dans leur silence alors que de plus en plus de voix s'élèvent en Chine comme à l'étranger pour les appeler à prendre les mesures qui s'imposent », a déclaré l'Organisation.

Un groupe de mères, les Mères de Tiananmen, et d'autres personnes s'efforçant d'obtenir réparation pour la perte de leurs proches, ont établi une liste recensant 155 tués et 65 blessés, qui contient également des informations précises sur d'autres victimes âgées de neuf à soixante et un ans.

Ceux qui ont eu le courage de braver les autorités, en s'efforçant de faire la lumière sur le sort des membres de leur famille ayant été tués ou blessés, ont été arrêtés et harcelés par la police. Dernièrement, des dons humanitaires en provenance de l'étranger, destinés aux familles des victimes, ont été gelés par les autorités.

En avril, Su Bingxian, dont le fils a été tué dans le cadre de la répression de 1989, a été appréhendée après avoir reçu un don modeste et un message de soutien de la femme de l'écrivain Edgar Snow.

Des personnes ayant tenté de marquer l'anniversaire de la répression ont également été prises pour cible. Peng Cheng, ingénieur, a ainsi été arrêté le 3 juin de l'année dernière et incarcéré dans un camp de travail pour une durée de trois ans, parce qu'il avait réuni des signatures dans le cadre d'une campagne menée auprès des autorités afin qu'elles ouvrent une enquête sur la répression.

Amnesty International appelle les autorités chinoises à amnistier et à libérer les personnes placées en détention à la suite des manifestations de 1989 et des anniversaires de ce mouvement de protestation, à faire la lumière sur le sort de tous ceux qui ont été tués ou blessés, à traduire les responsables en justice et à

accorder réparation aux familles des victimes.

Rappel des faits

Le 4 juin marque l'anniversaire des événements de 1989, au cours desquels des centaines de civils non armés avaient été massacrés à Pékin et des dizaines de milliers de manifestants arrêtés dans toute la Chine. D'après les informations dont dispose Amnesty International, 213 personnes incarcérées en raison de leur participation ou de leur soutien aux manifestations de 1989 sont toujours emprisonnées ou en liberté conditionnelle pour raisons de santé ?

Pour obtenir de plus amples informations ou un exemplaire du rapport intitulé *Tiananmen - 11 years on and still no government inquiry; « forgotten prisoners »* [Tiananmen. Toujours aucune enquête officielle onze ans après ; des prisonniers « oubliés »], veuillez contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 207 413 5566. Vous pouvez également consulter notre site web :

<http://www.amnesty.org>